

DEC193277DR02

**Décision portant nomination de Mme Hélène Morlier aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques (CETOBAC)****LE DIRECTEUR,**

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

**Vu** la circulaire du 10 avril 2015 relative à la diffusion du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail, ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique;

**Vu** l'instruction INS122942DAJ du 1<sup>er</sup> décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

**Vu** l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

**Vu** la décision n° DEC181898DGDS du 21/12/2018 portant renouvellement de l'unité mixte n° 8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques et nommant M. Marc Aymes en qualité de directeur ;

**Vu** l'avis du conseil de laboratoire de l'UMR8032 en date du 17/01/2019 ;

Considérant que Mme Hélène Morlier a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Villejuif du CNRS du 06/11/2019 au 08/11/2019 et du 25/11/2019 au 27/11/2019 ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Mme Hélène Morlier, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'UMR8032 intitulée Centre d'études turques, ottomanes, balkaniques et centrasiatiques à compter du 28/11/2019.

Mme Hélène Morlier exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 du guide juridique d'application des dispositions du décret n°82-453 susvisé.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Hélène Morlier est placée sous l'autorité du directeur d'unité.

**Article 2** : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 24/01/2020

Le directeur de l'unité  
Marc AymesVisa de la déléguée régionale du CNRS  
Véronique DebisschopVisa de l'Administrateur du Collège de France  
Thomas RömerVisa du président de l'EHESS  
Christophe Prochasson